

FICHE DE POSTE

Agent technique assainissement collectif

Définition du poste	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de l'exploitation des ouvrages (déversoirs d'orage, postes, lagunages) • Entretien courant et maintenance simple, petites réparations
Missions du poste	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi quotidien de l'exploitation et de l'entretien des ouvrages communautaires d'assainissement afin de garantir la qualité des eaux épurées <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Organiser et réaliser les opérations d'exploitation et d'entretien des stations de traitement des eaux usées (lagunes, filtres plantés), des postes de relevage, des déversoirs d'orage, des dessableurs ⇒ Assurer le suivi des opérations réalisées par des prestataires externes ⇒ Signaler les anomalies de fonctionnement ⇒ Respecter les consignes d'hygiène et de sécurité ⇒ Remplir correctement les documents et enregistrements d'exploitation • Entretien des abords (tonte, débroussaillage ...), faucardage des filtres plantés • Participation aux visites des stations de traitement avec le département
Conditions de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Travail en binôme avec l'agent déjà en poste • Temps de travail hebdomadaire : 35h • Jours de présence : du lundi au vendredi • Lieu de travail : territoire de l'intercommunalité – bureau basé à Sennecey le Grand
Profil du poste	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau d'étude CAP, BEP assainissement • Expérience souhaitable en exploitation d'installations techniques d'assainissement • Titulaire du permis B • Connaître et appliquer les règles de sécurité • Connaître la réglementation en assainissement collectif <p>Savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissances en exploitation des réseaux et techniques d'épuration <p>Savoir-être</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être autonome, organisé et avoir la capacité à rendre compte • Avoir le sens du service public • Respecter les consignes de sécurité